

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE
PHARMACIE CLINIQUE GERIATRIQUE
PORTE PAR L'UFR PHARMACIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 15 AVRIL 2025,

Vu le Code de l'Education ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Pharmacie clinique gériatrique » porté par l'UFR Pharmacie, tel que présenté
en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

 

Le 18 avril 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU PHARMACIE CLINIQUE GERIATRIQUE

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR Pharmacie
Responsable du diplôme : Lise BERNARD
Validation à compter du : 15/04/2025
Validation accordée jusqu'en : 2026-2027
Délibération CFVU N° 2025-04-15_11

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le vieillissement de la population est une réalité qui touche le monde entier. La prise en charge des personnes âgées devient donc une priorité pour tous les systèmes de santé. Les professionnels de santé, notamment médecins et pharmaciens ont un rôle important à jouer pour retarder l'entrée de ses patients dans la fragilité.

Ce Diplôme d'Université vise à aider à mieux connaître la personne âgée, ses pathologies afin d'adapter sa prise en charge pharmaceutique et de prodiguer des conseils éclairés. Divers aspects sont abordés : cliniques, thérapeutiques mais aussi psychologiques et sociaux.

L'objectif est de former les pharmaciens et médecins à l'optimisation de la prise en charge thérapeutique des patients âgés.

Cette formation se veut très pratique avec l'intervention de professionnels de santé particulièrement sensibles aux problèmes rencontrés par les pharmaciens lors de la dispensation de médicaments aux personnes âgées.

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont de :

- appréhender la problématique globale de la personne âgée sur le plan physiopathologique,
- connaître les pathologies les plus fréquentes selon une approche clinique et thérapeutique (cas cliniques),
 - développer une expertise pharmaceutique clinique face à une ordonnance complexe chez un sujet âgé, en utilisant les outils adaptés,
- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour prévenir la iatrogénie médicamenteuse et la prendre en charge
- optimiser la thérapeutique chez la personne âgée

II – Composante porteuse du projet

UFR Pharmacie

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : BERNARD Lise

Statut : MCU- PH

Coordonnées : lise.bernard@uca.fr – UFR de Pharmacie - 04.73.17.80.74 – 04 73 75 17 69

Laboratoire de Pharmacie Clinique et Biotechniques - 2^{ème} étage R3 - 28 place Henri Dunant 63000 Clermont-Fd

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Lise BERNARD, MCU-PH – UFR de Pharmacie
- Clément LAHAYE, MCU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- Céline MONGARET, MCU-PH – UFR de Pharmacie

Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Julia DESBONNET, Médecin Gériatre, CHU Clermont-Ferrand

Le Conseil de Perfectionnement se réunit a minima une fois par an.

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2014

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle de Pharmacie	Être en cours de 3 ^{ème} cycle et avoir validé le 2 ^{ème} cycle des études de Santé
RE/FC	Docteur en Pharmacie Médecin généraliste et coordonnateur en EPHAD Médecin praticien hospitalier	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou Docteur en Pharmacie ou diplôme étranger avec reconnaissance

Cas particuliers :

- les Infirmiers Diplômés d'Etat justifiant de 5 années d'exercice pourront se porter candidat selon leur souhait : - au DU, sous réserve de faire reconnaître leur expérience professionnelle dans le cadre d'une procédure de VAP,
- à la formation attestante.
- les préparateurs en pharmacie sont autorisés, après accord de l'équipe pédagogique, à suivre les enseignements du DU dans le cadre de la formation attestante.

Durée de la formation : 90 heures d'enseignement en distanciel + 2h25 d'examen

Calendrier de la formation : enseignements de mai à juillet / examens fin juin début juillet

Lieu de la formation : UFR Pharmacie et/ou distanciel

Ouverture en formation initiale (RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 375 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	1 045 €
Tarif Formation attestante	1 175€

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 5 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 25

Période d'inscription / de candidature : candidature de janvier à fin mars

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé ; 04.73.17.80.25 - umfcs.sante@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation a lieu de mai à juillet.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

INTITULE UE	NOMBRE D'HEURES				CONTROLE DES CONNAISSANCES					
	TOTAL	CM	TD	TP	THEORIQUE		PRATIQUE		PERIODE D'EXAMENS	COEFF DE L'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
<u>Présentation du DU</u>	1h30		1h30							
<u>UE 1</u> : Démographies et physiopathologie du sujet âgé	10h		10h		Ecrit (QCM et/ou CROQ) 2h	2	Epreuve orale : mémoire de gériatrie sous forme de cas clinique 25min (10min de présentation + 15 min de questions jury)	2	en fin de formation (juillet)	
<u>UE 2</u> : Pharmacothérapie et pharmacie clinique gériatrique	8h30		8h30							
<u>UE 3</u> : Pathologies gériatriques et cas cliniques associés	60h		60h							
Préparation cas clinique (mémoire pour présentation orale)	10h			10h						
TOTAL	90h		80h	10h						

III – Règles de délivrance du diplôme

La délivrance du diplôme d'université Pharmacie Clinique Gériatrique est subordonnée à l'assiduité et à l'obtention de la moyenne générale (10/20) aux épreuves terminales (écrit et oral).

Les épreuves se compensent entre elles, sous réserve de la note éliminatoire suivante pour chacune : <6/20

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue en septembre.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3
Connaître la démographie de la population âgée	X		
Connaître les spécificités physiopathologiques de la personne âgée afin d'adapter la prise en charge thérapeutique	X	X	
Savoir utiliser les référentiels de stratégie thérapeutique spécifiques à la Gériatrie		X	
Appréhender et prendre en compte les risques de iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée		X	X
Connaître et utiliser les outils d'aide à la prescription et à l'analyse pharmaceutique chez le sujet âgé (liste MPI/MPO...)		X	
Appréhender les éléments de diagnostic des grandes pathologies retrouvées chez les sujets âgés			X
Choisir une thérapeutique avec produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgenc		X	X
Construire un plan thérapeutique adapté en tenant compte des facteurs sociaux, environnementaux et économiques		X	X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière / Sujet	Vol horaire TD
Lise BERNARD	UCA	MCU-PH	Pharmacien	UE2 UE 3 UE 3	Présentation du DU Iatrogénie médicamenteuse sujet âgé Diabète sujet âgé Goutte sujet âgé	7h30

Marine RUIZ	CH Riom	IE	Assistante Sociale	UE 1	Données démographiques – Structures d'accueil et dispositif social	2h
Marie-Ange COUDORE	UCA	MCU	Pharmacien	UE 1	Physiologie et biologie du vieillissement	2h
L. BOURGUIGNON	UCBL Lyon	MCU-PH	Pharmacien	UE 1	Modifications pharmacocinétiques et pharmacodynamiques liées au vieillissement	2h
Sylvain DADET	CH Brioude	PH	Médecin Gériatre	UE 1	Nutrition du sujet âgé	2h
Camille JOYON	CH Riom	PH	Médecin Gériatre	UE 1 UE 3	Incontinence urinaire et constipation Ostéoporose et pathologies rhumatismales	4h
Jérôme BOHATIER	CHU Clermont-Fd	PH	Médecin Gériatre	UE 2	Référentiel HAS	2h
M. BAUDRANT	CHU Lyon	PH	Pharmacien	UE 2	ETP en Gériatrie	2h30
Sophie TREVIS	CHU Clermont-Fd	PH	Pharmacien	UE 2 UE 3	Médicaments anticancéreux chez le sujet âgé Cas clinique cancérologie	4h
Valérie SAUTOU	UCA	PU-PH	Pharmacien	UE 3	Cas clinique Insuffisance rénale	2h
Anne BOYER	UCA	MCU-PH	Pharmacienne Hospitalière	UE 3 UE 3 UE 3 UE 3 UE 3	Cas clinique insuffisance cardiaque Cas clinique HTA Cas clinique Épisode dépressif majeur Cas clinique Glaucome Cas clinique DMLA	10h
Clément LAHAYE	UCA	MCU-PH	Médecin Gériatre	UE 3 UE 3	Pathologies cardiovasculaires Pathologies métaboliques : dysthyroïdies et diabète	4h
Julien SORET	UCA	CCA	Médecin Gériatre	UE 3	Troubles cognitifs chez le sujet âgé	2h
Céline MONGARET	UCA	MCU-PH	Pharmacien	UE 3 UE 3 UE 3	Cas clinique Ostéoporose et pharmacie clinique Cas clinique Maladie de Parkinson Cas clinique Polyarthrite rhumatoïde	6h
Jeannot. SCHMIDT	UCA	PU-PH	Médecin Urgentiste	UE 3 UE 3	Urgences en gériatrie Maladies thromboemboliques	4h
M FADIGA	CHU Clermont-Fd	IE	Médecin Gériatre	UE 3	Cancer et personnes âgées	2h
Virginie GUASTELLA	UCA	Professeur Associé	Médecin Soins Palliatifs	UE 3	Soins Palliatifs	2h
Frédéric CHIAMBARETTA	UCA	PU-PH	Médecin Ophtalmologue	UE 3	Cataracte	2h
Julia DESBONNET	CHU Clermont-Ferrand	PH	Médecin Gériatre	UE 3 UE 3	Pathologies dermatologiques Les chutes	4h
Maria-Livia FANTINI	UCA	PU-PH	Neurologue	UE 3	Troubles du sommeil chez la personne âgée	2h
Anthony BUISSON	UCA	PU-PH	Médecin Gastro-entérologue et hépatologue	UE 3	Pathologies digestives du sujet âgé	2h
Ana-Raquel MARQUES	UCA	PU-PH	Neurologue	UE 3	Maladie de Parkinson	2h
Manon GAREAU	CHU Clermont-Fd	IE	Pharmacien	UE 3	Pansements dans les plaies chroniques	2h
Lucie GERMON	CHU Clermont-Fd	PH	Pharmacien	UE 3	Perfusion chez le sujet âgé	2h
Grégoire MASSOULLIÉ	CHU Clermont-Fd	PH	Médecin Cardiologue	UE 3	Fibrillation auriculaire	2h
Claire GIMBERGUES	CHU Clermont-Fd	PH	Médecin Gériatre	UE 3	Troubles du comportement de la personne âgée	2h

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 47h30

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 32h30

Toutes les heures d'enseignement sont mutualisées avec celles du DES de Pharmacie Hospitalière.

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Dr Lise BERNARD, pharmacienne, MCU-PH
- Dr Céline MONGARET, pharmacien MCU-PH
- Dr Clément LAHAYE, gériatre, MCU-PH
- Dr Jérôme BOHATIER, gériatre, PH, CHU Clermont-Ferrand

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- Copie du Diplôme requis
- CV
- Lettre de motivation
- Entretien éventuel

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 05/03/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 15/04/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

